

Action 6.2 Communiquer et concerter autour du PCAET

Objectif 2030

Sensibiliser aux effets du changement climatique, faire évoluer les pratiques et accompagner des initiatives locales

Descriptif de l'action

1) Créer une plaquette sur le PCAET

La mobilisation de la population locale passe par la diffusion de connaissances relatives au changement climatique. Pour se faire, l'intercommunalité utilisera différents supports. Elle communiquera à travers les réseaux sociaux (notamment son Facebook), le site internet de la communauté de communes et celui des communes, mais aussi à travers les journaux d'informations des collectivités du territoire. Des communications ponctuelles pourront être élaborées en fonction du besoin. Cf action 6.2

Une plaquette en partenariat avec le SDE24 sera réalisée afin d'expliquer le PCAET au grand public, présenter les grandes chiffres du diagnostic de territoire et mettre en avant les actions touchant particulièrement le public. Cette plaquette sera majoritairement diffusée de manière informatique afin de limiter les impressions papier.

2) Participer aux manifestations nationales autour de l'environnement et de la transition énergétique

Des événements nationaux sont organisés pour mobiliser la population sur la transition énergétique et écologique en cours. La Communauté de communes et ses partenaires étudieront la possibilité de s'intégrer à ces événements de plus grande échelle pour communiquer sur leurs démarches et inciter la population à changer de comportements.

Les événements pressentis sont les suivants ; la journée de l'énergie, la journée de la biodiversité, la semaine pour la réduction des déchets, la Semaine Européenne du Développement Durable, la journée du vélo...

Il s'agira d'organiser différents types de manifestations (diffusion de films, organisation de conférences/débats, visites de site etc.) en partenariat avec les acteurs locaux (institutions publiques, privées, associatifs..) en fonction de leurs domaines de compétences.

Ce projet intégrera évidemment les mesures à destination du public évoquées dans les fiches actions précédentes, (journée du vélo, sensibilisation aux éco gestes, sensibilisation biodiversité, Eco run etc..) mais aussi à destination des professionnels notamment sur le bâtiment.

Le COPIL sera en charge de définir chaque année les manifestations choisies.

3) Organiser des ateliers thématiques (de formation et/ou sensibilisation)

La CCSPN organisera des ateliers (1 à 3 par an) sur des thèmes différents à destination du grand public en s'appuyant sur les acteurs et associations du territoire dans leur domaine de compétence respectif.

Les thèmes envisagés : « 0 déchets : conception produits ménagers, produits cosmétiques », le photovoltaïque, l'initiation à la permaculture, l'habitat participatif, consignes de tri et compostage,

etc...

4) Partager les retours d'expérience des communes les plus avancées (visites avec élus,...)

Des échanges voire des visites à destination des élus sur des retours d'expériences des communes plus avancées seront organisées. Les thèmes pourront varier et traiter par exemple du développement de l'énergie renouvelable, construction écologique exemplaire, aménagement durable etc..

5) Soutenir les acteurs locaux engagés dans la lutte contre le dérèglement climatique

Depuis quelques années, on voit émerger des rassemblements de citoyens voulant s'impliquer dans des projets durables. (ex energie citoyennes du Périgord) ou des acteurs privés engagés dans des pratiques respectueuses de l'environnement (ex coopetbât, coopérative bâtiment en écoconstruction).

La Communauté de communes accompagnera les initiatives locales financièrement par une subvention annuelle, mais aussi en mettant à disposition des moyens techniques tels que des locaux pour organiser des réunions. Selon les compétences concernés, un accompagnement technique pourra être envisagé.

La collectivité aidera ponctuellement ces initiatives à mettre en œuvre leur projet de manifestation/ sensibilisation du public ou dans leur recherche de financements.

N°	Titre de la mesure	Porteur	Partenaires	Budget
6.2.1	Créer une plaquette sur le PCAET			
6.2.2	Participer aux manifestations nationales autour de l'environnement et de la transition énergétique	CCSPN / Associations		
6.2.3	Organiser des ateliers thématiques (de formation et/ou sensibilisation)	CCSPN	Associations locales / Communes	2000 € par an en frais d'animation
6.2.4	Partager les retours d'expérience des communes les plus avancées (visites avec élus,...)	CCSPN / Communes / SDE 24		500 € visite / an
6.2.5	Soutenir les acteurs locaux engagés dans la lutte contre le dérèglement climatique	CCSPN		ND

Indicateur	Valeur 2019	Objectif 2025	Producteur
Nombre de manifestation privées soutenues par la CCSPN	-	ND	CCSPN
Nombre d'évènements organisés	-	ND	CCSPN
Nombre d'ateliers organisés	-	ND	CCSPN

Calendrier

2020	2021	2022	2023	2024	2025
X	X	X	X	X	X

La communication aura lieu durant toute la durée du PCAET.

Secteurs d'activités concernés							
Résidentiel	Tertiaire	Transports	Tourisme	Agriculture	Déchets	Industrie	Energie
X	X	X	X	X	X	X	X

Résultats attendus	
<input type="checkbox"/> Efficacité énergétique	<input type="checkbox"/> Protection des ressources
<input type="checkbox"/> Développement des EnR	<input type="checkbox"/> Réductions des émissions de GES
<input type="checkbox"/> Adaptation au changement climatique	<input type="checkbox"/> Sensibilisation / Formation
<input type="checkbox"/> Qualité de l'air	<input type="checkbox"/> Protection de la santé

Analyse de l'action						
Priorité/ 5	Difficulté de mise en oeuvre	Rapport coût / efficacité	Énergie économisée (MWh/an)	Émission s évitées tCO2/an	Impact sur la qualité de l'air	Autres impacts environnementaux
4	1	3	SO	SO	+	Neutre

Atténuation/Adaptation
<p>Une sensibilisation par la communication et la mise en place d'animations permettront de mobiliser un plus grand nombre de citoyens sur le territoire. Ceci sera bénéfique à tous points de vue pour le changement climatique.</p> <p>Une sensibilisation par la communication et la mise en place d'animations permettront de mobiliser un plus grand nombre de citoyens sur le territoire. Ceci sera bénéfique à tous points de vue pour le changement climatique.</p>
Points de vigilance
Pas de point de vigilance identifié.